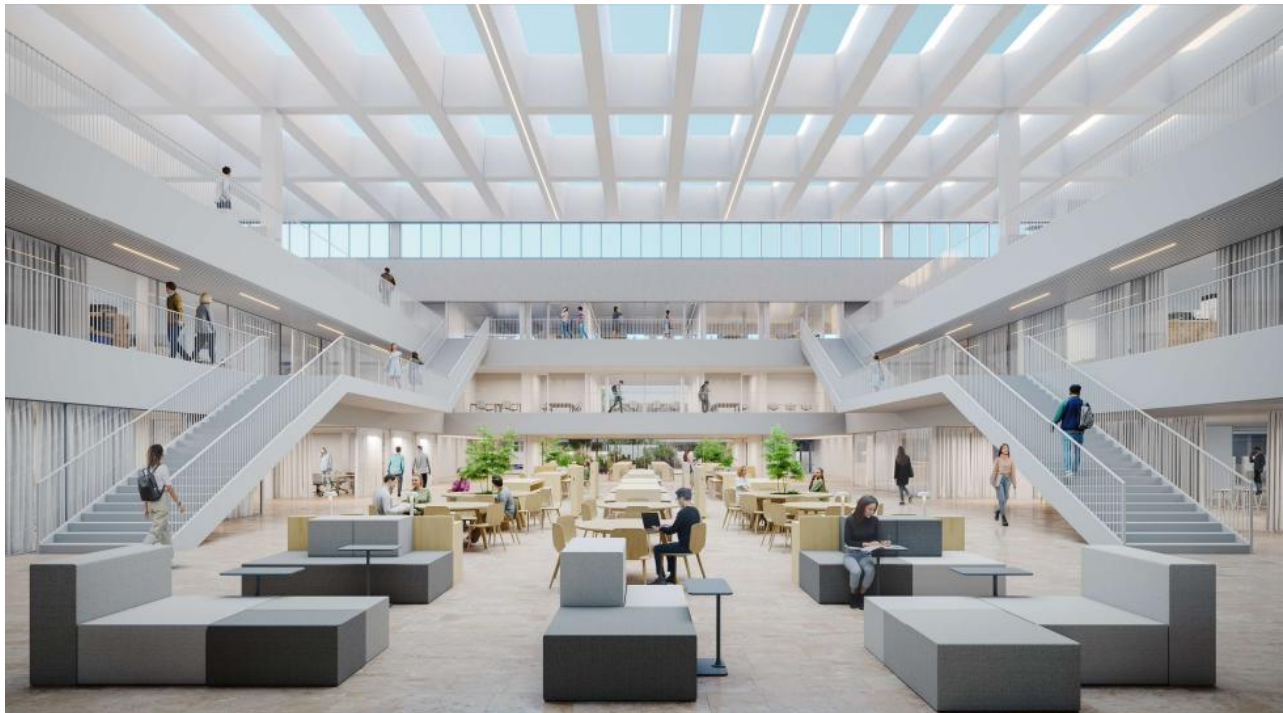




Appel d'offre en vue de l'exploitation d'un service de restauration

CentraleSupélec
Bâtiment Louis-Charles Breguet
Campus de Paris-Saclay

-

Annexe 1

Présentation du site

et du contexte d'implantation de l'offre de restauration

Mars 2026

Appel d'offre en vue de l'exploitation d'un service de restauration

Annexe 1 – Mars 2026

CentraleSupélec
Plateau de Moulon
3 rue Joliot-Curie
91192 Gif-sur-Yvette Cedex
Tél : +33 (0)1 69 85 12 12

1. Objectifs et rôle de la présente annexe

La présente annexe a pour objet de fournir aux candidats une **lecture globale et contextualisée** du site, du projet architectural et programmatique, et de l'environnement dans lequel s'inscrit la future offre de restauration du hall Bréguet.

Elle vise à permettre :

- Une vision complète de l'ambition de CentraleSupélec,
- une compréhension claire du **fonctionnement du bâtiment et du hall**,
- une lecture des **usages attendus**,
- une bonne appréhension des **conditions d'implantation et d'exploitation de la restauration**.

Les éléments techniques détaillés (plans, équipements, mesures conservatoires, notice restauration) sont développés dans des annexes spécifiques.

2. Ambition stratégique de CentraleSupélec à horizon 2030/

Le projet de transformation du bâtiment Bréguet s'inscrit dans une trajectoire de développement ambitieuse de CentraleSupélec, engagée depuis la fusion de l'École Centrale Paris et de Supélec en 2015 et consolidée par son rôle fondateur au sein de l'Université Paris-Saclay, qui lui permet de se positionner au 13^{ème} rang du classement de Shanghai (préciser la nature de ce classement)

Cette ambition se traduit à la fois :

- par une montée en puissance académique et scientifique,
- par une transformation de l'offre de formation,
- par une internationalisation renforcée,
- par un doublement progressif des effectifs sur le campus de Paris-Saclay,
- par une volonté affirmée d'attractivité et d'ouverture.

2.1 Accompagner la croissance et le doublement des effectifs

Le développement des formations et la diversification des cursus conduisent à une augmentation significative des effectifs étudiants et académiques.

Les projections intègrent :

- plus de 3 000 étudiants dans le cursus ingénieur,
- le développement du Bachelor international commun avec McGill,
- l'essor des Masters, MSc et programmes Executive Education,
- une présence accrue de doctorants et chercheurs.

Cette dynamique se traduit par une intensification des usages du campus, nécessitant :

- des espaces de travail plus flexibles,
- des lieux de rencontre et de transversalité,
- des services adaptés à une communauté élargie et diversifiée.

Le projet Bréguet s'inscrit directement dans cette perspective d'augmentation des effectifs et d'évolution des pratiques pédagogiques.

2.2 Renforcer la diversification internationale

CentraleSupélec affirme une stratégie d'internationalisation forte :

- 30 % d'étudiants étrangers,
- 24 % d'enseignants internationaux,
- 176 universités partenaires dans le monde,
- des implantations en Chine, en Inde et au Maroc,
- des laboratoires internationaux associés.

La création du Bachelor commun avec McGill illustre cette volonté d'ouverture internationale.

Cette diversification implique :

- une attention particulière à la qualité des espaces,
- des lieux de vie adaptés à des publics multiculturels,
- une offre de services cohérente avec un positionnement académique mondial.

Le hall Bréguet, et en son cœur l'offre de restauration, participent pleinement à cette ambition d'accueil et de rayonnement.

2.3 Stimuler les coopérations entre enseignement, recherche et entreprises

Le projet Bréguet vise à :

- renforcer les interactions entre étudiants, chercheurs et entreprises,
- soutenir l'esprit d'entrepreneuriat et d'innovation,
- faire du bâtiment un lieu privilégié de rencontres entre mondes scientifique, universitaire et économique.

Le bâtiment accueille :

- des espaces de valorisation,
- des entreprises partenaires,
- des chaires industrielles,
- des acteurs du Plateau de Saclay.

La restauration est conçue comme un outil de mise en relation informelle, favorisant les échanges spontanés et la fertilisation croisée.

2.4 Construire un campus unifié, ouvert et attractif

Le projet Bréguet s'inscrit dans une ambition plus large :

- passer d'un bâtiment perçu comme « enclavé » à un bâtiment « ouvert »,
- renforcer la continuité entre le campus et le quartier du Moulon,
- participer aux dynamiques économiques, sociétales et culturelles du Plateau de Saclay.

L'objectif est de proposer un campus pleinement unifié et attractif, à l'échelle :

- de CentraleSupélec,
- de l'Université Paris-Saclay,
- du territoire élargi.

Dans cette perspective, le hall Bréguet constitue une vitrine stratégique, et l'offre de restauration un élément central de son attractivité.

2.5 Mener une opération exemplaire sur les plans technique et environnemental

Le projet vise également :

- une rénovation énergétique ambitieuse,
- une valorisation des qualités architecturales du bâtiment,
- une maîtrise des coûts d'exploitation et de maintenance dans la durée.

La concession de restauration s'inscrit dans cette logique d'exigence de qualité et de pérennité, à la fois technique, économique et environnementale.

3. CentraleSupélec et le campus Paris-Saclay

3.1 CentraleSupélec : un site académique, scientifique et économique

CentraleSupélec est une grande école d'ingénieurs de référence, membre fondateur de l'Université Paris-Saclay. Le campus de Gif-sur-Yvette accueille une communauté importante et diversifiée composée :

- d'étudiants (formations ingénieur, bachelor, master, doctorat, formation continue),
- d'enseignants-chercheurs et chercheurs,
- de personnels administratifs,
- d'entreprises partenaires, start-ups et structures de valorisation,
- de visiteurs académiques, scientifiques et institutionnels.

Ce contexte génère une **activité quotidienne soutenue**, avec des usages variés (enseignement, recherche, travail tertiaire, événements), favorables à l'implantation d'une offre de restauration structurante.

3.2 Le campus Paris-Saclay et le quartier du Moulon

Le campus Paris-Saclay constitue un pôle majeur d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Le quartier du Moulon regroupe :

- établissements d'enseignement supérieur et laboratoires,
- entreprises et incubateurs,
- logements étudiants et services de proximité.

Le site bénéficie d'une accessibilité assurée par les transports en commun existants (bus en site propre) et sera renforcée à moyen terme par la mise en service de la **ligne 18 du Grand Paris Express**, contribuant à élargir la zone de chalandise du projet.

4. Le bâtiment Louis-Charles Bréguet : un projet de transformation structurant

4.1 Présentation générale du bâtiment

Le bâtiment Louis-Charles Bréguet est l'un des bâtiments historiques du campus de CentraleSupélec. Il fait l'objet d'un **projet de transformation et de requalification**, visant à :

- adapter le bâtiment aux usages contemporains,
- renforcer son ouverture et sa lisibilité,
- améliorer les circulations et la qualité des espaces,
- affirmer son rôle structurant à l'échelle du campus.

Le bâtiment accueillera à terme :

- des espaces d'enseignement et de recherche,
- des fonctions administratives (notamment la direction de l'université Paris-Saclay),
- des espaces de valorisation et d'accueil d'entreprises,
- des espaces ouverts au public et à la communauté universitaire.

4.2 Enjeux programmatiques du projet Bréguet

Le projet Bréguet poursuit plusieurs objectifs majeurs :

- créer un **lieu central et fédérateur**,
- favoriser les rencontres, la transversalité et les usages hybrides,
- renforcer l'attractivité du site pour les publics internes et externes,
- offrir des espaces conviviaux et évolutifs.

Dans ce cadre, **la restauration est conçue comme une fonction clé du projet**, participant pleinement à la vie du bâtiment et du campus.

5. Le hall Bréguet : espace cœur et support d'usages multiples

5.1 Le hall central comme lieu de passage et de séjour

Le projet prévoit la création **d'un hall central élargi, conçu comme un véritable forum intérieur**.

Ce hall a vocation à être :

- un espace d'accueil et d'orientation,
- un lieu de passage naturel entre différentes parties du bâtiment,
- un espace de séjour et de convivialité,
- un support d'animations et d'événements.

Le hall central constitue ainsi un **point de convergence des flux du bâtiment**.

5.2 Usages programmés du hall

Conformément au programme fonctionnel, le hall Bréguet accueille :

- des espaces associatifs et de convivialité,
- des zones de travail informel,
- des espaces de repos et de détente,
- des espaces de rencontres et d'échanges,
- des usages événementiels ponctuels,
- l'offre de restauration.

Cette pluralité d'usages génère une **fréquentation continue tout au long de la journée**, favorable à l'exploitation d'une offre de restauration visible et intégrée.

6. Implantation et rôle de l'offre de restauration

6.1 Une restauration intégrée au cœur des usages

L'offre de restauration est implantée **au cœur du hall**, en prise directe avec les flux et les usages. Elle est conçue comme :

- un lieu de pause et de sociabilité,
- un espace de restauration du quotidien,
- un support de travail informel et de réunions spontanées,
- un élément d'animation du hall.

Elle s'inscrit dans une logique de **complémentarité** avec la restauration collective existante sur le campus.

6.2 Principes fonctionnels issus du programme

Sur la base du programme fonctionnel, l'offre de restauration repose sur les principes suivants :

- accessibilité et lisibilité immédiates depuis le hall,
- capacité à accueillir différents usages (repas, pauses, travail),
- fonctionnement tout au long de la journée,
- flexibilité d'exploitation.

Le projet intègre :

- une restauration principale de type cafétéria / restauration rapide qualitative,
- des usages de type coffee-shop,
- la possibilité d'étudier à partir de septembre 2026 un projet d'implantation d'un bar central dans le volume cœur pouvant servir d'extension du point de vente principal. .
- Des prestations traiteur pourront venir compléter les revenus de la restauration, mais leur modalités restent à étudier ultérieurement.

Les formats techniques détaillés sont décrits dans les annexes dédiées.

7. Accès, cheminements et flux (lecture synthétique)

Le bâtiment Bréguet bénéficie :

- de plusieurs accès piétons depuis le campus,
- d'une connexion directe aux cheminements structurants,
- d'une proximité immédiate avec les bâtiments majeurs de CentraleSupélec.

Les flux sont constitués :

- des étudiants,
- des personnels,
- des entreprises hébergées,
- des visiteurs et publics extérieurs,
- des participants aux événements.

L'implantation de la restauration au sein du hall permet une **captation naturelle et spontanée de ces flux** (cf. Annexe 4).

8. Surfaces et typologies d'espaces (lecture synthétique)

Les espaces dédiés à la restauration comprennent :

- des espaces ouverts au public (distribution, assises),
- des espaces de production et de service,
- des espaces de back-office.

Les surfaces et caractéristiques détaillées par typologie sont précisées dans les plans et documents techniques joints (cf. Annexe 5).

9. Enjeux pour les candidats à la concession

Le projet de restauration du hall Bréguet offre :

- un emplacement central et visible,
- une diversité de publics,
- une fréquentation potentielle élevée,
- un cadre institutionnel de premier plan,
- un projet architectural et programmatique ambitieux.

La présente annexe vise à permettre aux candidats de **se projeter dans le contexte global du projet**, en amont de l'analyse technique, économique et contractuelle.